## TOURNOI VETERANS - REGLEMENT

- 1. Le club RCTT Philippeville (N069) organise le 07 décembre 2025 à son local, sis rue du Moulin, 164 5600 Philippeville, son tournoi vétérans.
- 2. Le tournoi se joue selon les statuts et règlements de la FRBTT et est exclusivement réservé aux joueurs affiliés à l'une des Ailes de la FRBTT ou à une Fédération reconnue par l'ITTF.

  Chacun doit pouvoir, le cas échéant, présenter un document d'identité.
- 3. Les joueurs doivent être âgé de 40 ans et plus ou avoir 40 ans avant le 31 décembre de l'année en cours.
- 4. Il sera fait usage de 6 tables et de balles de couleur orange (blanche ou orange).
- 5. Le maximum d'inscriptions sera de 150 (Nb de tables x 25 joueurs). De plus, une limitation à 2 poules de 3 par série et par table, soit 36 inscriptions (Nb de tables x 6 joueurs) sera appliquée.
- 6. Le droit de participation est fixé à <u>4 € par série</u>.
- 7. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 séries (NC-E6/E4-E2/E0-D6/D4-D2/D0-C-B). Chaque joueur <u>doit s'inscrire</u> dans la série de son classement et éventuellement dans la série <u>immédiatement supérieure</u> ou une série spéciale lorsqu'il n'existe pas de série supérieure (uniquement pour les séries C ou B). Les dames peuvent s'inscrire dans une ou deux séries messieurs selon les mêmes règles sans obligation de jouer en séries dames lorsque celles-ci sont organisées. Par ex. un E6 doit s'inscrire en E6/E4 et a la possibilité de s'inscrire pour sa deuxième série en E2/E0 uniquement.
- 8. Le 1<sup>er</sup> tour de toutes les séries se fera par poule de 3 (au minimum) sauf les séries spéciales.
- 9. En cas de désinscription, <u>après la date limite d'inscription</u>, le joueur sera redevable de son inscription plus une amende de 4€ (soit au total : 8€ par série).
- 10. <u>En cas d'absence</u> et pour permettre de jouer correctement en poule, une amende de 8 € est ajoutée au montant dû de l'inscription (soit au total : 12€ par série).
- 11. Le joueur en tête <u>dans sa série</u>, sera positionné par ordre de classement, en cas de classement semblable, le classement numérique départagera les joueurs de même classement.
- 12. Les matches se jouent en 3 sets gagnants de 11 points.
- 13. Sans certificat médical envoyé dans les 48 heures à l'adresse <u>MASTERS@FRBTT-NAMUR.BE</u>, tous les matchs non joués seront enregistrés comme des défaites.
- 14. Le dernier d'une poule doit rester à disposition du JA tant que ce dernier ne le libère pas.
- 15. le perdant dans le tableau final est tenu de rester à la table pour y arbitrer le match suivant. Le vainqueur de poule ou le gagnant dans le tableau final est tenu de rapporter le résultat auprès du juge-arbitre et de transmettre la fiche suivante à la table où il vient de disputer son match. En s'engageant au tournoi, chacun déclare accepter cette règle et, en cas de refus, s'expose à des sanctions.
- 16. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements en vigueur à la FRBTT. Le port de chaussures à semelles noires est strictement interdit.
- 17. Il est interdit de fumer dans la salle de jeu.
- 18. Le juge-arbitre et les membres du comité prendront toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi.
- 19. Le comité organisateur se réserve le droit de supprimer les séries ne réunissant pas 4 inscriptions. Il décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 20. Horaire:

21. <u>Inscriptions</u>: Les inscriptions se font via le site de la fédération onglet tournoi : <a href="https://resultats.aftt.be/tournois">https://resultats.aftt.be/tournois</a>.

Date limite des inscriptions et des désinscriptions (avant amende): MERCREDI 04/12/2025

(Attention, si une série est complète, les inscriptions suivantes devront se faire exclusivement auprès de :

Nom: FLORENCE BATTE GSM: 0475/37.20.84

E-mail: flobatte@gmail.com

L'élaboration des tableaux aura lieu le : 05 septembre 2025 au club.

- 22. Prix: Une coupe.
- 23. <u>Résultats</u>: Les résultats papier sont à envoyer à Dominique HARMAND, sauf s'ils sont remis à un représentant du CPN ce jour-là. Les fichiers informatisés et le fichier « Rapport Juge Arbitre » sont à renvoyer à l'adresse <u>MASTERS@FRBTT-NAMUR.BE</u>

JUGE-ARBITRE FLORENCE BATTE ADJOINTS EVENTUELS Les membres du comité